

Rita Eid et Maria-Carla Motte-Conti, associées au sein du cabinet Almain

AVOCAT

Date : 28 Juin 2016



Le cabinet d'avocats d'affaires indépendant Almain poursuit sa croissance en accueillant aujourd'hui comme nouvelles associées deux profils à haut potentiel : Rita Eid, qui renforcera le pôle droit économique d'Almain, et Maria-Carla Motte-Conti, qui apportera sa compétence en procédures collectives / restructuration d'entreprises en difficultés aux activités du cabinet.

Rita et Maria-Carla viendront renforcer et étendre les domaines d'intervention d'Almain qui couvrent aujourd'hui les activités suivantes : fusions-acquisitions, corporate, restructuring, ressources humaines, contrats commerciaux et concurrence, propriété intellectuelle et technologies de l'information, contentieux ainsi que fiscalité et droit public.

RITA EID est avocat au barreau de Paris depuis 2009, elle a exercé durant plusieurs années au sein du département droit Economique et européen du cabinet Gide Loyrette Nouel où elle a développé une expertise reconnue en droit des pratiques anticoncurrentielles, contrôle des concentrations, droit de la distribution et droit de la consommation ainsi qu'en contrats commerciaux. Elle est titulaire d'un Master 2 en droit européen et international des affaires de l'université Paris Dauphine ainsi que d'une maîtrise en droit des affaires et d'une maîtrise en Sciences et techniques comptables et financières (MSTCF) de l'université Robert Schuman de Strasbourg. Elle a également effectué deux années d'études de droit à l'étranger (University of Leicester et Universidad Autonoma de Madrid).

MARIA-CARLA MOTTE-CONTI est avocat au barreau de Paris depuis 2007, elle dédie sa pratique au droit des procédures collectives / restructuration d'entreprises en difficultés et aux contentieux liés à ces procédures. Elle assiste les entreprises en difficultés et leurs dirigeants lors des procédures de prévention (mandat ad hoc, conciliation) comme lors des procédures de traitement des difficultés (sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire). Elle intervient aussi sur les opérations de distressed M&A. Avant de rejoindre le cabinet Almain, Maria-Carla Conti a débuté sa carrière au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel avec Olivier Puech. Puis elle a intégré l'équipe de Gabriel Sonier chez Dentons qu'elle a suivi chez Gide Loyrette Nouel en 2014. Elle est membre de l'Institut français des praticiens des procédures collectives (IFPPC) et de l'Association des jeunes du restructuring (AJR). Elle est titulaire d'un DESS-DJCE de l'université Paris-II Assas et d'un diplôme en droit de l'université la Cattolica de Milan.

Photo : à gauche, Maria-Carla Motte-Conti, à droite, Rita Eid